

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris



Paris, le 1^{er} décembre 2020

**DOMINIQUE
ESTROSI-SASSONE**

Monsieur le Premier Ministre,

SÉNATEUR DES
ALPES-MARITIMES

Alors qu'à cette période de l'année, les stations de sports d'hiver du domaine skiable de France ouvrent au public et se préparent à accueillir les vacanciers pour les fêtes de fin d'année puis tout au long de la haute saison hivernale, la crise sanitaire met à mal ce calendrier.

VICE-PRÉSIDENTE
DU GROUPE
LES RÉPUBLICAINS

En effet, le Président de la République a estimé impossible la réouverture des stations de sports d'hiver lors de son allocution du 24 novembre. Le lendemain, lors de votre conférence de presse, vous avez confirmé que les remontées mécaniques resteraient donc fermées.

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DE NICE

CONSEILLÈRE
METROPOLITAINE
NICE CÔTE D'AZUR

Pourtant, des Français iront skier cette année en se déplaçant en Autriche ou en Suisse puisque la France partage le domaine skiable alpin avec plusieurs cantons suisses qui ont décidé d'appliquer un protocole sanitaire afin d'accueillir du public et de ne pas fermer.

Dans ce contexte de crise économique et sociale, la France ne peut pas rester dans cette impasse. Dans nos territoires de montagne, l'activité dépend fortement des sports d'hiver et nous devons tout mettre en œuvre pour éviter le profond désarroi des professionnels, des élus, des habitants et des vacanciers.

Ainsi, une solution simple à mettre en œuvre serait le redécoupage des vacances scolaires d'hiver. En étirant sur six semaines les vacances scolaires au lieu de quatre et en supprimant la semaine de vacances commune à deux zones, les vacanciers de chaque zone auraient accès à la montagne tout en réduisant les risques de transmission du virus y compris lors de leur retour au sein de chaque région.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Par exemple, en avançant les vacances d'hiver de la zone A au 30 janvier pour quinze jours permettrait de pouvoir faire coïncider l'accueil des vacanciers de la zone C (du samedi 13 février au dimanche 28 février) puis de prendre en charge les vacanciers de la zone B si leur début de vacances est reculé au samedi 27 février.

En outre, les capacités d'accueil des stations ne seraient pas saturées et les urgences médicales seraient en capacité de gérer le virus et les blessures habituelles inhérentes aux sports d'hiver.

Enfin, ce système permettant d'étaler l'accueil du public en montagne pourrait être répété aux vacances de printemps afin de pouvoir prolonger au maximum la saison et aussi de concilier l'activité touristique et le respect de consignes sanitaires sur l'ensemble du territoire national.

L'incompréhension et la colère des territoires de montagne sont légitimes face à des décisions administratives d'autant plus mal comprises qu'elles ne font pas consensus sur le plan européen.

Dans l'espoir que cette proposition retienne votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bien à vous



Dominique ESTROSI-SASSONE